

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

COMMUNE DE MACEY

La réunion a débuté le 28 septembre 2023 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur FLEURET Dominique.

Membres présents :

Monsieur BOLLE Hervé - Conseiller municipal
Madame DROCOURT Angélique - Conseillère municipale
Monsieur FLEURET Dominique - Maire
Madame LE FAOU Odile - 3ème Adjointe au Maire
Monsieur MARTINS David - Conseiller municipal
Madame NAY Estelle - Conseillère municipale
Madame PICAMAL Claire - Conseillère municipale
Monsieur ROUSSEAU Cédric - Conseiller municipal
Madame SERRE Laure - Conseillère municipale
Madame SEVERIN Pascale - Conseillère municipale
Monsieur VINCENT David - 1er Adjoint au Maire

Membre absente représentée :

Madame THOYER Laure - 2è Adjointe au maire - « Pouvoir » donné à M FLEURET Dominique

Membres absents excusés :

Monsieur GARDAVOT Jean-Yves - Conseiller municipal
Monsieur MARCHIZET Pascal - Conseiller municipal
Madame TONNELIER Pauline - Conseillère municipale

Secrétaire de séance : Madame SEVERIN Pascale

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

Approbation du PV de séance du 31 mai 2023

2023_2809_24 - 1. Tarif repas des Aînés, (Point ajouté à l'ordre du jour),

2023_2809_25 - 2. Approbation du rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration de la SPL-XDEMAT,

2023_2809_26 - 3. Révision du Plan Local d'Urbanisme communal,

2023_2809_27 - 4. Révision du prêt long terme communal : taux variable à taux fixe,

2023_2809_28 - 5. Souscription à emprunts,

2023_2809_30 - 6. Avis du Conseil Municipal sur l'Actualisation du Plan Partenarial de Gestion et d'information du demandeur en logement social par la création du dispositif de cotation de la demande,

2023_2809_31 - 7. Autorisation de « désherbage » permanent à la Bibliothèque,

2023_2809_32 - 8. Demande d'acquisition par un administré de la parcelle cadastrée AC 108 située sur la commune de Macey hameau de Mesnil-Vallon,

- 9. Informations diverses,

- 10. Questions diverses

Approbation du PV de séance du 31 mai 2023

M. le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 31 mai 2023. Aucune remarque n'est à noter.

2023_2809_24 - Tarif repas des Aînés, (Point ajouté à l'ordre du jour)

Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter ce point en début de séance : Les membres à l'unanimité acceptent d'ajouter ce point.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité **avec 12 voix POUR** d'appliquer le tarif suivant :

Repas des aînés : **50 €** (cinquante euros) pour les personnes souhaitant participer mais ne remplissant pas les conditions requises.

2023_2809_25 - Approbation du rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration de la SPL-XDEMAT

Après examen, le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ce rapport écrit, conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales et de lui donner acte de cette communication.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,

Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Le Conseil municipal, après examen décide à l'unanimité avec 12 voix POUR :

D'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration,

De donner acte à M. le Maire de cette communication.

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_26 - Révision du Plan Local d'Urbanisme communal

Après en avoir débattu et délibéré avec **10 voix POUR et 2 ABSENTIONS**, le conseil municipal,

DECIDE :

De réviser le PLU sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles prévus par le code de l'urbanisme, pour y intégrer les objectifs

D'organiser la concertation pendant toute la période de la révision du PLU

De donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant, ou convention de prestation ou de services nécessaires à la révision du PLU, de confier la réalisation des études nécessaires à la révision du PLU à un bureau d'études spécialisé en urbanisme dans le respect des règles fixées par le code de la commande publique et d'inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision du PLU en section d'investissement du budget de l'exercice considéré. L'État

sera sollicité afin qu'une dotation soit allouée pour compenser une partie des frais engagés pour la révision du PLU.

Conformément à l'article L.153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au Préfet,
- au Président du Conseil régional,
- au Président du Conseil départemental,
- au Président de la Chambre de commerce et d'industrie,
- au Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat,
- au Président de la Chambre d'agriculture,
- au Président de l'autorité organisatrice des mobilités,
- au Président du Syndicat DEPART,
- au Président de Troyes Champagne Métropole (TCM),

Elle sera transmise, pour information, aux Maires des communes limitrophes.

Une ampliation sera adressée au Directeur départemental des territoires.

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_27 - Révision du prêt long terme communal : taux variable à taux fixe,

Sur proposition de la commission des finances et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité avec **12 voix POUR** :

VALIDENT le réaménagement, auprès Crédit Mutuel

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_28 - Souscription à emprunts, A

a) Emprunt pour le financement de la TVA sur les travaux de l'église ST MARTIN

Sur proposition de la commission des finances et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

DECIDE de demander à la Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Bourgogne-Champagne l'attribution d'un prêt relais de 3 ans d'un montant de 158 610 €, destiné à financer le FC TVA.

11 voix POUR - 1 Abstention

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_29 - Souscription à emprunts, B

b) Emprunt pour le financement du reste à charge des travaux de l'église ST MARTIN de Macey

DECIDE de demander à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne l'attribution d'un prêt sur une durée de 20 ans d'un montant de 220 000 €, destiné à financer le reste à charge des **travaux de l'église ST MARTIN**

11 voix pour - 1 voix contre

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_30 - Avis du Conseil Municipal sur l'Actualisation du Plan Partenarial de Gestion et d'information du demandeur en logement social par la création du dispositif de cotation de la demande,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par **11 voix POUR – 1 ABSTENTION** :

- **Emet** un avis favorable au projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information du demandeur en logement social, incluant le dispositif de cotation de la demande,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à transmettre le présent avis à Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole.

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_31 - Autorisation de « désherbage » permanent à la Bibliothèque,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **avec 12 voix POUR** :

DECIDE de charger le responsable de la Bibliothèque de Macey (Aube), à procéder à la mise en œuvre de la politique de régulations de collections telle que définie ci-dessus.

AUTORISE le désherbage permanent de la Bibliothèque tout en veillant à la conservation des listes (papier ou informatique) des documents éliminés à ladite Bibliothèque.

(Consulter la délibération pour plus de détail)

2023_2809_32 - Demande d'acquisition par un administré de la parcelle cadastrée AC 108 située sur la commune de Macey hameau de Mesnil-Vallon,

La commune n'étant pas vendeur de cette parcelle, et aucun projet n'étant présenté par le dit acquéreur concernant cette acquisition ;

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, **avec 3 voix POUR – 5 ABSTENTIONS – 4 voix CONTRE** :

REFUSE la vente de la parcelle communale cadastrée AC 108 située sur la commune de Macey hameau de Mesnil-Vallon.

- 9. Informations diverses,

➤ Bilan des Commissions

A. **Commission Sécurité** – réunion du 18/09/2023 – Point est fait sur document unique du Centre de Gestion de l'Aube et Audit GROUPAMA.

B. **Commission Loisirs** - 13 juillet bilan positif.

Prochains événements :

- Après-midi Jeux le 14 octobre
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas des Aînés le 12 novembre
- Marché de Noël le 16 décembre.

C. **Com Communication** : Point est fait sur le site internet qui devrait voir le jour à la fin de l'année.

D. **Com Travaux** : Giratoire Grange l'Evêque.

- **Point sur les Pompiers** : Grades, distinctions et médailles.
- **Point sur l'église** : ASPM – Vide maison – 22 participants.
- **Co-financements à obtenir** : LEDS – 3 820 € - RD 15 – 36 293 € - Charpente église : 27 526 €
- **Cimetière** : Des devis ont été demandés pour « Jardin du souvenir, Caves urnes et columbarium »
- **Elagage et remblai des chemins** : Prise en charge par David VINCENT
- **Commerces ambulants** à partir du 4 octobre CAMION DE L'EPICIERE et Camion VRAC à partir du 18 octobre place de la Mairie.
- **Point d'échange du Maire à Grange l'Evêque le Vendredi 6 octobre 2023 à 19h**
- **Date du prochain conseil municipal Lundi 11 décembre à 19h00**

Questions diverses

Question de Angélique DROCOURT : Concernant le compostage, cela va-t-il devenir une obligation ?

Réponse de M. le Maire : TCM poursuit ses ateliers compostage prévus au cours de ce second semestre pour encourager les particuliers à valoriser les déchets alimentaires.

Vous trouverez par l'intermédiaire du lien ci-dessous les dates et lieux des prochains ateliers.

Rappelons que TCM a mis en place une plateforme sur son site Internet (rubrique Accès rapide, lien compostage). Les ménages peuvent ainsi acquérir en ligne, en toute sécurité, un composteur à un prix préférentiel (28 €) et s'inscrire à un atelier compostage pour apprendre comment fabriquer du compost chez soi.

Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à internet, les espaces France services (Bouilly, Saint-Lyé et Estissac) proposent un accompagnement personnalisé afin de leur permettre de commander un composteur en ligne et s'inscrire à un des ateliers compostage.

Le composteur acheté sera retiré le jour de l'atelier.

L'usager bénéficiera à cette occasion d'une initiation au compostage par un maître composteur.

Informations pratiques : <https://troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/gerer-mes-dechets/compostage/>

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h10.

Le Maire

Dominique FLEURET

